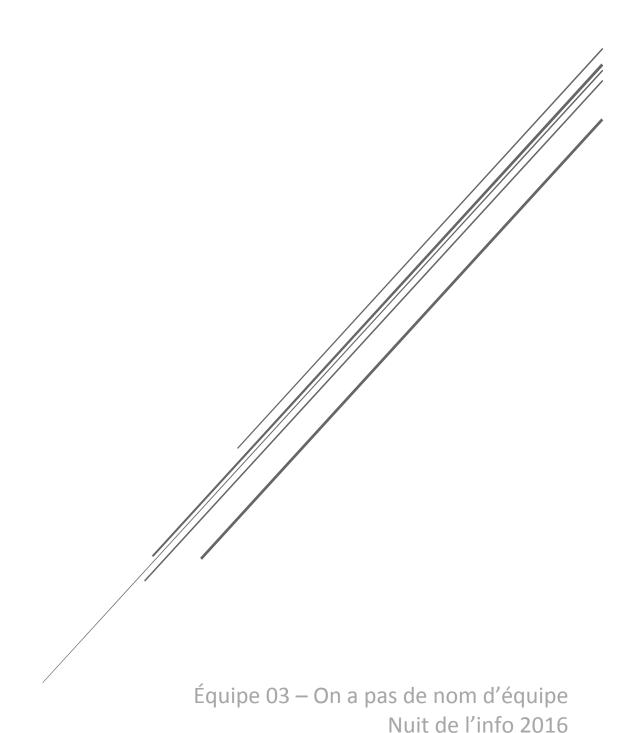
ÉTUDE D'IMPACT SUR LA VIE PRIVÉE



Contents

1		But	de ce documentde ce document	. 2	
2		Définition des termes utilisés			
3		Prés	sentation de notre application web	. 3	
	3.	1	Types d'utilisateurs	. 4	
	3.	2	Niveaux de risques	. 4	
4		Don	nées conservées	. 5	
	4.	1	Utilisateurs invités	. 5	
	4.	2	Utilisateurs AS	. 5	
	4.	3	Utilisateurs administrateurs	. 5	
5		Étuc	de des mesures	. 6	
	5.	1	Mesures de nature juridique	. 6	
	5.	2	Mesures destinées à traiter les risques	. 8	
6		L'ét	ude des risques	11	
	6.	1	Les sources de risques	11	
	6.	2	Les évènements redoutés	11	
	6.	3	Évaluation des risques	12	
7		Con	clusion	13	
8		Ann	exe :	14	
	0	1	Dibliographia .	1 1	

1 But de ce document

Le présent document a pour but de faire un état des lieux de l'impact de notre application sur la protection de la vie privée. Nous tentons ensuite d'identifier les risques pour finir par trouver des axes d'amélioration.

2 Définition des termes utilisés

Les définitions des termes suivant sont issues d'un document de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Le lien est donné est annexe.

Données à Caractère Personnel (DCP): Constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Pour déterminer si une personne est identifiable, il convient de considérer l'ensemble des moyens en vue de permettre son identification dont dispose ou auxquels peut avoir accès le responsable du traitement ou tout autre personne.

Évènement redouté : Atteinte à la sécurité de DCP pouvant mener à des impacts sur la vie privée des personnes concernés.

Gravité : Estimation de l'ampleur des impacts potentiels sur la vie privée des personnes concernées. Elle dépend essentiellement du caractère préjudiciable des impacts potentiels.

Menace : Mode opératoire utilisé volontairement ou non par des sources de risques et pouvant provoquer un évènement redouté.

Risque : Scénario décrivant un évènement redouté et toutes les menaces qui le rendent possible. Il est estimé en termes de gravité et de vraisemblance.

Source de risque : Personne ou source non humaine qui peut être à l'origine d'un risque, de manière accidentelle ou délibérée.

Vraisemblance : Estimation de la possibilité qu'un risque se réalise. Elle dépend essentiellement des vulnérabilités exploitables et des capacités des sources de risques à les exploiter.

3 Présentation de notre application web

Le but de notre application web est d'apporter aux migrants arrivants en France un portail unique d'accès aux aides disponibles. Ces aides peuvent être de nature matérielle, par le don de nourriture ou l'hébergement par exemple, de nature médicale ou encore juridique par l'aide dans les démarches administratives. L'objectif est ici de simplifier pour les migrants l'accès aux ressources mises à leur disposition en les informant sur celles-ci et les redirigeant si besoin.

Notre solution se décompose en 3 parties distinctes :

- une partie accueil pour la recherche d'aide ;
- une partie pour que les acteurs de la solidarité puissent partager la mise à disposition de ressources ;
- une partie discussion pour que les migrants puissent échanger entre eux dans différents salons;

Un bandeau est disponible sur toutes les pages pour que les administrateurs puissent faire passer des messages importants et ponctuels, comme l'annonce de mauvaises conditions météorologiques (locales ou nationales).

La page d'accueil permet ainsi à un migrant de trouver les aides disponibles près de lui s'il le souhaite en se focalisant sur un type en particulier (nourriture, logements, soins, aide juridique). Ces ressources s'affichent sur une carte selon un code couleur particulier.

La partie pour que les acteurs de la solidarité partagent leurs actions est accessible seulement aux utilisateurs disposant d'un compte. Sur cette partie ils peuvent partager des détails sur leur action. Ces détails sont ensuite consultable quand un utilisateur sélectionne l'action sur la carte.

La partie de discussion se regroupe en plusieurs salons. Ces salons sont :

- un salon de discussion générale
- un salon par type d'aide (nourriture, soins, logement, aides pour les démarches)
- un salon de discussion générale réservé aux utilisateurs disposant d'un compte.

3.1 Types d'utilisateurs

Il y a trois types d'utilisateurs de notre applications : les invités, les acteurs de la solidarité (abrégés AS dans la suite du document) et les administrateurs.

Les invités n'ont pas de compte et peuvent utiliser les services de notre site pour trouver des ressources, consulter les détails d'une mise à disposition de ressources et parler dans les salons de discussions.

Les AS peuvent faire la même chose que les invités mais ils peuvent également partager une mise à disposition de ressources et accéder à un salon réservés aux AS et aux administrateurs. Les AS utilisent un compte qui est obligatoirement créé par un administrateur.

Les administrateurs sont les gérants du site. Ils affichent les informations ponctuelles sur le bandeau et créent les comptes pour les autres administrateurs et les AS.

3.2 Niveaux de risques

Nous considérons qu'il existe pour les données 4 niveaux de risques différents : négligeable, limité, important et maximal. Chacun de ces niveaux est découpés en 2 parties, une pour la gravité de la menace et une pour sa vraisemblance.

4 Données conservées

DCP	Catégorie	Personnes pouvant	Durée de
		y accéder	conservation
Position	Donnée de	Administrateurs	Conservé en
	localisation		mémoire durant la
			session de
			l'utilisateur puis
			perdue.
Nom et prénom	État civil	Administrateurs	Conservé dans la
			base de données
			tant que le compte
			existe.

4.1 Utilisateurs invités

Dans le cas des invités, il n'y a qu'une seule DCP utilisée dans notre application. Il s'agit de la position de l'utilisateur. En effet, cette position est utilisée pour chercher les ressources mises à disposition dans une zone autour de cette position. Cette DCP est conservée en mémoire par l'application et est propre à la session. Elle disparaît donc de notre application en cas de fermeture de l'onglet ou de rafraîchissement de la page.

Attention: bien que notre application ne conserve pas cette DCP sur le long terme, nous utilisons l'API Google pour notre carte. De ce fait, nous ne sommes pas en mesure de garantir que Google ne conserve pas cette information.

4.2 Utilisateurs AS

Chaque AS est utilisateur qui a créé un compte. De ce fait, nous conservons un nom d'utilisateur qui est composé de leur nom et de leur prénom séparé par un espace. Cet identifiant est utilisé pour les connexions suivantes et en tant que nom dans les salons de discussion.

4.3 Utilisateurs administrateurs

Nous gardons les mêmes informations pour les administrateurs que pour les AS.

5 Étude des mesures

Avec l'aide des outils mis à notre disposition par la CNIL, nous déterminons pour chacune des parties ci-dessous les points critiques et les mesures que nous prenons pour chacun d'entre eux.

5.1 Mesures de nature juridique

Point de contrôle	Mesure et justifications			
Finalité : finalité	Nous utilisons la position pour afficher des résultats			
déterminée, explicite et	spécifiquement liés à leur position géographique parce que			
légitime	les migrants ne peuvent pas beaucoup se déplacer pour aller			
	chercher des ressources. En ce qui concerne le nom et le			
	prénom, nous nous en servons afin que les migrants aient un			
	interlocuteur bien défini lors de leurs échanges sur les salons			
	de discussions ou dans le partage de la mise à disposition de			
	ressources.			
Minimisation : réduction	Nous n'utilisons que les données strictement nécessaires au			
des données à celles	fonctionnement du service.			
strictement nécessaires				
Qualité : préservation de la	La position est stockée en mémoire dans une variable locale			
qualité des DCP	au navigateur, et donc non modifiable par un navigateur			
	non malveillant.			
Durée de conservation :	La position est conservée durant le temps de la session, donc			
durée nécessaires à	jusqu'à ce que la page soit rafraîchie ou fermée. Le nom et le			
l'accomplissement des	prénom des AS et des administrateurs sont conservés tant			
finalités, à défaut d'une	que les comptes associés existent.			
autre obligation légale				
imposant une conservation				
plus longue				

Information : respect du droit à l'information des personnes concernées

Lors de la création d'un compte utilisateur, la personne associée à ce compte est informée par un moyen n'appartenant pas obligatoirement à l'application. Dans le cas où la demande de création a eût lieu par mail, les administrateurs informent la personne concernée en répondant à ce mail. Dans le cas où l'utilisateur à fait la demande par un autre moyen, nous supposons que les administrateurs utilisent un moyen approprié pour informer les personnes concernées.

Consentement : obtention du consentement des personnes concernées ou existence d'un autre fondement légal justifiant le traitement

En ce qui concerne la position, nous considérons que le navigateur demande ou a demandé le consentement de l'utilisateur. Pour ce qui touche à l'utilisation du nom et du prénom d'un AS ou d'un administrateur en tant que nom d'utilisateur, nous considérons que la création n'a lieu qu'en réponse à une demande par la personne concernée ou un tiers ayant son accord de la création d'un compte.

Droit d'opposition : respect du droit d'opposition des personnes concernées De par l'acceptation des conditions de service, un utilisateur admet que nous pouvons utiliser sa position pour lui fournir un service (ici les ressources à sa disposition près de lui). En ce qui touche le nom et le prénom, un utilisateur peut faire opposition en envoyer un mail à l'adresse mail de contact de l'application. Dans ce cas, l'utilisateur accepte que le compte associé à ces nom et prénom soit détruit.

Droit d'accès : respect du droit des personnes concernées à accéder à leurs données Un utilisateur ne peut pas accéder à sa position, tout comme nous ne pouvons pas y accéder. La donnée étant conservée en mémoire dans une variable, et ayant une durée de vie liée à celle de la session, nous ne pouvons pas nous en servir en dehors de la fourniture du service en question. Cela ne couvre pas les usages que Google pourrait faire de cette position.

Pour les noms et prénoms, un utilisateur authentifié accède à ces données à chacune de ses actions sur le site puisqu'il s'agit de son nom d'utilisateur.

Droits de rectification : respect du droit des personnes concernées de corriger leurs données et de les effacer. Parce que nous utilisons la position que nous fournit le navigateur, un utilisateur peut théoriquement utiliser des outils pour modifier cette position. En revanche, ni lui ni aucune autre personne ne peut altérer sa position une fois que notre application l'a récupérée.

Les noms et prénoms peuvent être modifiés par les administrateurs. Pour cela, il suffit que l'utilisateur en question envoie un mail à l'adresse mail de contact en détaillant sa demande.

Transferts : respect des obligations en matière de transfert de données en dehors de l'Union Européenne Les noms et prénoms de nos utilisateurs inscrits sont stockés en France et n'en sortiront pas. En revanche, en ce qui concerne la position, nous ne pouvons pas garantir l'endroit où les données vont aller. Nous effectuons un appel à une API de Google sans pouvoir garantir la destination effective de cet appel. Nous nous basons sur le fait que Google respecte les accords de transferts de données vers l'extérieur de l'Europe.

5.2 Mesures destinées à traiter les risques

Thème	Point de contrôle	Mesures et justifications
Mesures organisationnelles	Gestion des incidents et des	Une fois une altération des
	violations de données	données détectée, nous
		utilisons une sauvegarde
		antérieure pour rétablir les
		données dans leur dernier
		état correct.
	Relation avec les tiers	Elles se résument à la
		communication de la
		position de l'utilisateur à
		l'API de Google. Le nom et le
		prénom de l'utilisateur ne
		sont jamais communiqués à
		des tiers.

A n a n	La maniking of ant or
Anonymisation	La position n'est pas
	associée à une information
	permettant d'identifier
	clairement une personne
	particulière. En revanche,
	nous ne pouvons pas
	anonymiser les couples
	noms-prénoms sans aller
	contre le concept
	d'identification claire des
	interlocuteurs.
Chiffrement	La position n'est pas
	accessible de l'extérieur
	puisqu'il s'agit d'une
	variable locale. Les noms et
	prénoms des utilisateurs ne
	sont pas chiffrés puisqu'ils
	sont déjà visibles en tant
	que noms d'utilisateurs.
Contrôle d'accès logique	Les noms et prénoms, tout
	comme les mots de passe,
	sont stockés dans une base
	de données dont l'accès
	n'est disponible que depuis
	la machine sur laquelle elle
	est stockée et avec une
	demande de mot de passe.
Éloignement des sources de	La salle serveur est située
_	dans une grande ville. Celle-
	ci se situe dans le Sud-Ouest
	de la France, loin des zones
0 <i>"</i> 1	géographiques dangereuses,
	0 0 1 4
	que le danger soit humain

Nuit de l'info 2016	Équipe 03 – OPDNE	1 décembre 2016
	Sécurité des matériels	Le serveur contenant les
		DCP sont placés dans une
		salle fermée à clé. Seule la
		personne en charge de le
		maintenir dispose de cette
		clé.

6 L'étude des risques

6.1 Les sources de risques

Type de source de risques	Sources de risque pertinentes
Sources humaines internes agissant accidentellement	Administrateurs
Sources humaines internes agissant de manière délibérée	Administrateurs
Sources humaines externes agissant	Concurrents, organisations sous le
accidentellement	contrôle d'un État étranger
Sources humaines externes agissant de	Concurrents, organisations sous le
manière délibérée	contrôle d'un État étranger
Sources non humaines interne	Aucune
Sources non humaines externes	Aucune

6.2 Les évènements redoutés

Violations	Impacts	Gravité	Vraisemblance	Justification
potentielles	potentiels			
Modification	Perte d'accès	Négligeable	Limité	Seule une perte de temps
non désirée	sur certains			est engendrée et
des DCP	comptes;			l'exploitation est difficile
	Perturbation du service ;			
Disparition	Perturbation	Négligeable	Limité	Seule une perte de temps
des DCP	du service ;			est engendrée et
	Perte d'un			l'exploitation est difficile
	compte ;			

Il est à noter que les personnes externes à l'organisation nommées dans les sources humaines externes de risque peuvent effectuer les mêmes actions que les administrateurs suscités. La différence est que ces personnes doivent tout d'abord entrer dans la base et donc augmenter leurs privilèges au même niveau que les administrateurs.

6.3 Évaluation des risques

Dans les deux cas, la gravité des impacts est considérée comme négligeable, étant donné que les impacts sont une simple perte de temps, les utilisateurs devant effectuer les démarches une fois de plus. En ce qui concerne la vraisemblance des menaces, nous pensons que le niveau est limité. En effet, il nous semble difficile pour les sources de risque de mettre en pratiques de telles actions, d'une part parce que la sécurité de l'application par rapport aux menaces extérieures semble correcte. D'autre part parce que nous ne pensons pas plausible à que les administrateurs en arrivent faire de telles actions. Nous considérons dès lors que le niveau de risque est limité.

7 Conclusion

Au vue de l'analyse présentée, nous pouvons dire que notre application présente une bonne approche quant à la quantité de données récoltée et à leur utilisation. En revanche, nous pouvons notre que des améliorations pourraient être apportées au stockage de ces données ainsi qu'aux processus de gestion des risques. Un des axes d'amélioration pourrait être de définir plus précisément une politique de gestion des risques, des projets et du personnel en y définissant plus précisément des processus

8 Annexe:

8.1 Bibliographie:

Document de la CNIL sur la vie privée